

Les effectifs du premier degré à la rentrée 2017

NOTE D'INFORMATION

02/2017

Version au 19/01/2018

Dans l'académie comme pour l'ensemble de la France, les élèves du premier degré sont moins nombreux à la rentrée 2017, en particulier dans les niveaux préélémentaires. C'est principalement un effet de la démographie, et non une diminution des taux de scolarisation. En revanche, cette diminution n'est pas égale sur tout le territoire, car les élèves de l'Hérault sont toujours plus nombreux.

Le dédoublement des classes de CP en éducation prioritaire renforcée a été appliqué dans les 57 écoles concernées de l'académie, amenant le nombre moyen d'élèves de CP par classes à 12 dans ces établissements. Le nombre global d'enfants par classe a diminué, même s'il reste élevé dans les écoles privées sous contrat.

La pression démographique diminue dans l'académie...

Un tassement de la croissance des effectifs d'élèves avait été observé entre 2015 et 2016, plus particulièrement dans les niveaux préélémentaires, indiquant une stabilisation prochaine des effectifs. C'est en effet le cas en cette rentrée 2017, où l'on compte 266 714 enfants scolarisés dans les écoles de l'académie de Montpellier, contre 267 007 en 2016 (cf. *tableau 1*). Les élèves sont moins nombreux dans le secteur public (- 0,11 %) comme dans le secteur privé, tous contrats confondus (- 0,13 %). Comme l'an dernier, ce sont principalement les effectifs des 2 à 5 ans qui sont en diminution. Dans l'ensemble de la France, après plusieurs années d'augmentation, les effectifs d'élèves du premier degré sont également en baisse (- 0,3 %), même si les effectifs du secteur privé au niveau national se maintiennent (+ 0,7 %).

... mais reste inégalement répartie entre les départements.

Les élèves sont toujours plus nombreux dans l'Hérault (+ 0,6 %) et sont stables dans les Pyrénées-Orientales. En revanche, ils sont en baisse dans le Gard (- 0,6 %), dans l'Aude (- 1,1 %) et plus encore en Lozère (- 3,3 %). Les élèves de 2 ans sont bien moins nombreux (- 4 %) mais leur nombre est sous-évalué au moment du constat car certains font leur rentrée plus tardivement. Le poids des élèves de l'Hérault dans l'académie augmente et atteint 41,2 % en 2017 (cf. *tableau 2*).

Pour les élèves du secteur privé, les évolutions sont similaires : L'Aude, le Gard et la Lozère sont en baisse (de respectivement - 0,4 %, - 1,7 % et - 1,2 %), les Pyrénées-Orientales en faible augmentation (+ 0,2 %) et l'Hérault en hausse (+ 1,0 %). La part d'élèves scolarisés dans le secteur privé est stable (11,5 %), contrairement à l'ensemble de la France où elle atteint 13,9 % (+ 0,2 par rapport à 2016).

Moins d'écoles mais beaucoup plus de classes

Il y a moins d'écoles publiques dans l'académie (1 890 contre 1 897 l'an dernier et 1 909 en 2015), mais cela correspond à des regroupements : les écoles préélémentaires et élémentaires fusionnant administrativement pour former des écoles primaires (cf. *tableau 3*). En revanche, l'augmentation du nombre d'écoles privées hors contrat correspond bien à l'ouverture de nouvelles écoles. Entre 2015 et 2017, 9 écoles privées hors contrat se sont ouvertes dans l'académie (source RAMSESE).

Les écoles publiques de l'académie regroupent 10 193 classes, soit une moyenne de 5,5 classes par école. Le nombre de classes par école varie cependant fortement selon les territoires de 1 à 19 classes par école (voir *graphique 1*).

Dans l'Aude et la Lozère, ce sont les écoles à 2 classes qui sont les plus nombreuses, tandis que pour l'Hérault et les Pyrénées-Orientales, ce sont celles à 4 classes.

(Suite page 4)

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLARISÉS DANS LE PREMIER DEGRÉ TOUS SECTEURS CONFONDUS

	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2016-2017 (%)
Aude	33 480	33 485	33 747	33 777	33 411	- 1,1
Gard	73 368	73 552	73 451	73 621	73 214	- 0,6
Hérault	104 746	106 935	108 354	109 167	109 858	+ 0,6
Lozère	6 987	6 936	6 925	6 843	6 616	- 3,3
Pyrénées-Orientales	42 567	42 989	43 262	43 599	43 615	+ 0,0
Académie	261 148	263 897	265 739	267 007	266 714	- 0,1
France métro + DOM	6 754 215	6 782 166	6 799 138	6 806 424	6 783 286	- 0,3

Source : DAPEC, constat de rentrée – DEPP données nationales

TABLEAU 2 : EFFECTIFS D'ÉLÈVES PAR NIVEAU À LA RENTRÉE 2017 DANS L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

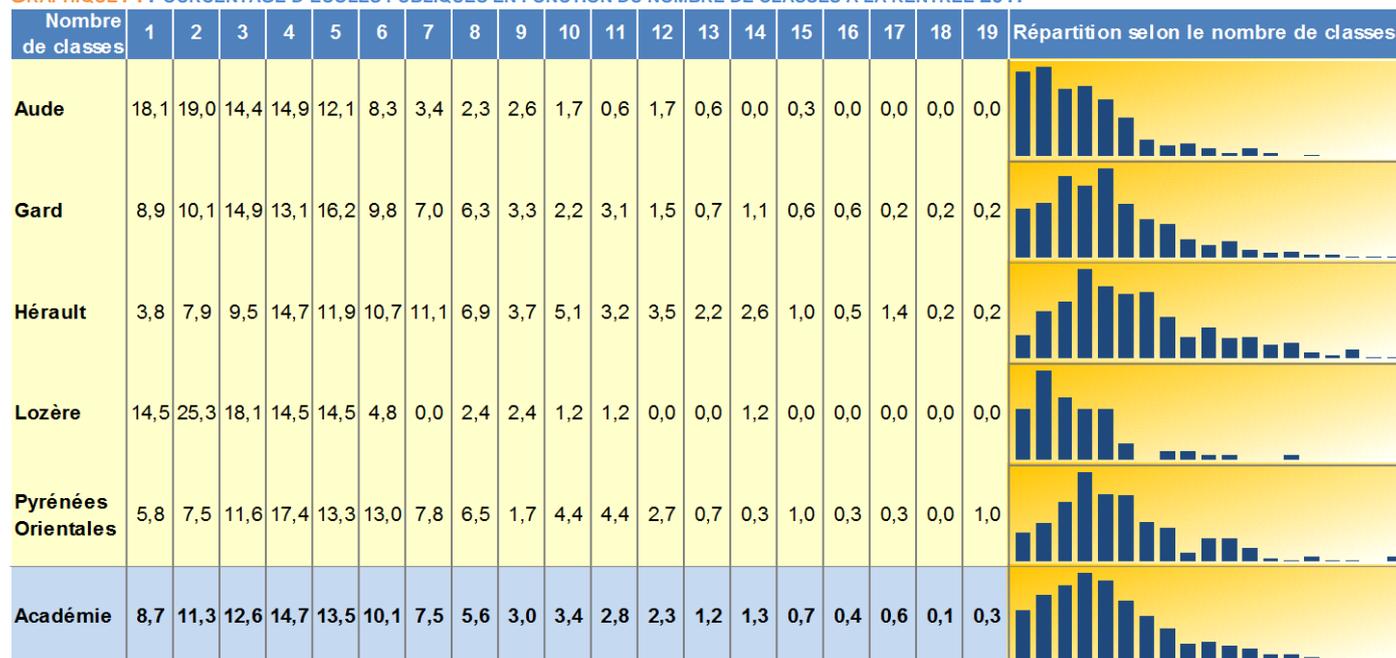
	Constat public			Constat privé			Constat total		
	2016	2017	Évolution (%)	2016	2017	Évolution (%)	2016	2017	Évolution (%)
2 ans	2 433	2 343	- 3,7	873	830	- 4,9	3 306	3 173	- 4,2
3 ans	27 076	26 595	- 1,8	3 301	3 269	- 1,0	30 377	29 864	- 1,7
4 ans	28 121	28 135	+ 0,0	3 430	3 351	- 2,3	31 551	31 486	- 0,2
5 ans & +	29 283	29 060	- 0,8	3 460	3 481	+ 0,6	32 743	32 541	- 0,6
Préélémentaire	86 913	86 133	- 0,9	11 064	10 931	- 1,2	97 977	97 064	- 0,9
CP	29 395	29 454	+ 0,2	3 811	3 799	- 0,3	33 206	33 253	+ 0,1
CE1	29 641	29 449	- 0,6	3 879	3 799	- 2,1	33 520	33 248	- 0,8
CE2	29 867	29 806	- 0,2	3 844	3 933	+ 2,3	33 711	33 739	+ 0,1
CM1	29 206	29 882	+ 2,3	3 895	3 970	+ 1,9	33 101	33 852	+ 2,2
CM2	29 405	29 393	- 0,0	4 044	4 030	- 0,3	33 449	33 423	- 0,1
Élémentaire	147 514	147 984	+ 0,3	19 473	19 531	+ 0,3	166 987	167 515	+ 0,3
ULIS	1 947	2 005	+ 3,0	96	130	+ 35,4	2 043	2 135	+ 4,3
Total	236 374	236 122	- 0,1	30 633	30 592	- 0,1	267 007	266 714	- 0,1

Source : DAPEC, constat de rentrée

TABLEAU 3 : NOMBRE D'ÉCOLES AYANT DES ÉLÈVES SCOLARISÉS EN FONCTION DU SECTEUR DANS L'ACADÉMIE

	2016				2017			
	Privées		Publiques	Ensemble	Privées		Publiques	Ensemble
	Hors contrat	Sous contrat			Hors contrat	Sous contrat		
Aude	7	13	351	371	7	14	348	369
Gard	3	40	542	585	5	40	542	587
Hérault	9	58	625	692	14	58	624	696
Lozère	0	27	84	111	0	26	83	109
Pyrénées-Orientales	3	15	295	313	4	15	293	312
Académie	22	153	1 897	2 072	30	153	1 890	2 073

Source : DAPEC, constat de rentrée

GRAPHIQUE 1 : POURCENTAGE D'ÉCOLES PUBLIQUES EN FONCTION DU NOMBRE DE CLASSES À LA RENTRÉE 2017


Source : DAPEC, constat de rentrée

Lecture : Dans l'Hérault, 92 écoles publiques sur 624 ont 4 classes.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION DES DEUX ANS DANS L'ACADÉMIE (PUBLIC + PRIVÉ)

Département	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016	juin 2017	Rentrée 2017
Aude	15,1%	14,3%	14,6%	15,2%	16,3%	15,9%
Gard	9,9%	8,7%	8,9%	10,2%	11,1%	9,8%
Hérault	6,8%	7,0%	6,7%	6,7%	6,8%	6,3%
Lozère	48,3%	49,9%	47,9%	52,7%	71,6%	44,9%
Pyrénées-Orientales	13,3%	11,4%	12,1%	13,4%	15,6%	13,4%
Académie	10,7%	10,1%	10,1%	10,7%	12,0%	10,5%

Source : DAPEC, constat de rentrée – DEPP, démographie des 2 ans

TABLEAU 5 : PART DES DEUX ANS SCOLARISÉS DANS L'ACADÉMIE EN FONCTION DU RÉSEAU DE L'ÉCOLE EN 2017

	Hors EP		REP		REP+		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aude	533	15,3	50	28,1	0	0	583	15,9
Gard	530	7,8	115	18,2	156	20,6	801	9,8
Hérault	555	5	79	12,4	185	16,3	819	6,3
Lozère	316	44,9	0	0	0	0	316	44,9
Pyrénées-Orientales	444	10,8	58	20,4	152	30	654	13,4
Académie	2 378	9,1	302	17,5	493	20,5	3 173	10,5

Source : DAPEC, constat de rentrée – DEPP, démographie des 2 ans

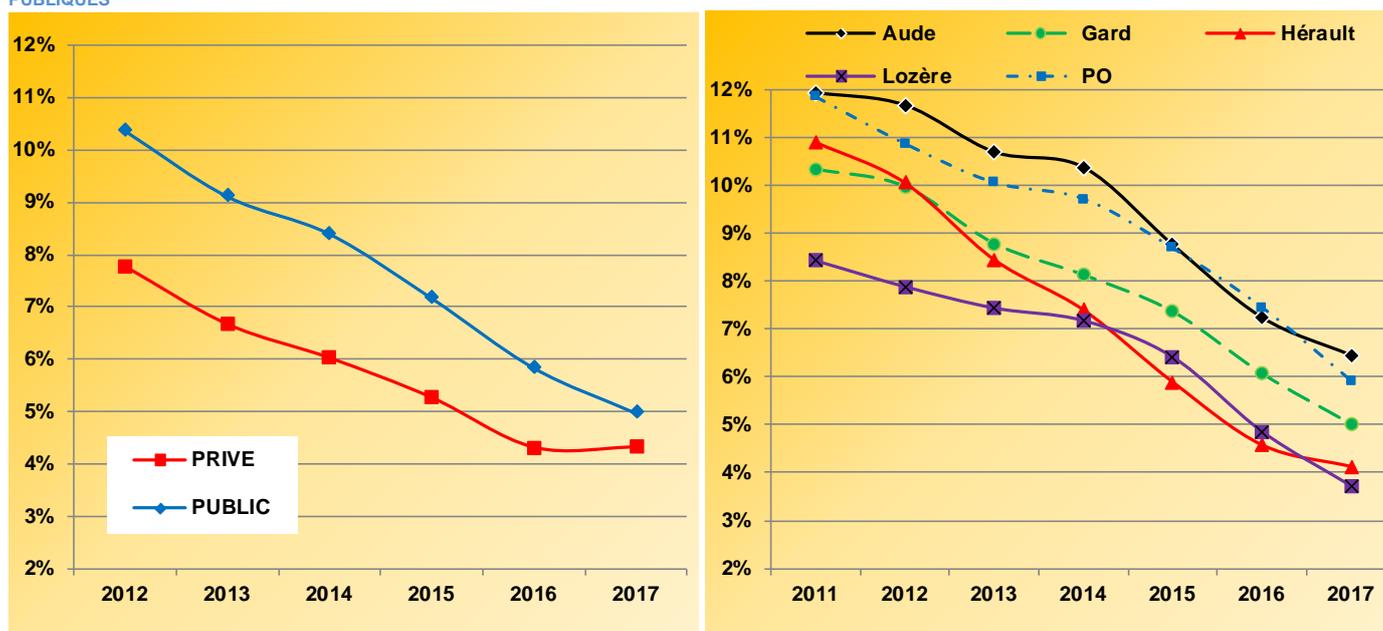
Méthodologie : La population des deux ans en éducation prioritaire est estimée en appliquant la part des 4 ans scolarisés en éducation prioritaire à la démographie prévisionnelle fournie par la DEPP.

TABLEAU 6 : NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSES

		Nombre d'élèves de préélémentaire par classe		Nombre d'élèves d'élémentaire par classe		Nombre d'élèves ULIS par classe	
		2016	2017	2016	2017	2016	2017
		Aude	26,1	25,2	21,5	21,3	11,1
Gard	24,4	24,5	22,9	22,1	10,0	10,1	
Hérault	25,8	25,0	23,5	23,7	10,8	11,2	
Lozère	18,8	17,2	13,4	13,1	7,7	7,0	
Pyrénées-Orientales	24,8	24,7	23,2	22,7	10,0	10,1	
Académie secteur public		25,1	24,6	22,7	22,4	10,4	10,6
Académie secteur privé	Hors contrat	15,6	14,3	13,2	13,1	0,0	9,0
	Sous contrat	27,7	27,0	23,9	23,8	9,6	12,1
	Ensemble	26,5	25,5	23,2	23,0	9,6	11,8
France métro + DOM public		25,3	25,1	22,7	22,3	10,4	10,4

Source : DAPEC, constat de rentrée – DEPP, données nationales

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION DES TAUX DE RETARD DES ÉLÈVES D'ÉLÉMENTAIRES SELON LE SECTEUR DE L'ÉCOLE OU LE DÉPARTEMENT POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES



Source : DAPEC, constat de rentrée

Lecture : A la rentrée 2017, 5 % des élèves du CP au CM2 ont 1 an de retard ou plus dans les écoles publiques de l'académie.

L'accueil des deux ans dépend des réseaux et des territoires

Depuis 2013, la part des enfants de 2 ans scolarisés n'évolue pas beaucoup (10,5 % en 2017 contre 10,7 % en 2016) et reste plus faible que le taux national (11,7 % en 2017). En analysant par département, on observe une forte différence entre l'Hérault (6,3 % des 2 ans scolarisés) et la Lozère (44,9 %) (cf. tableau 4).

Plus globalement, les enfants de 2 ans sont deux fois plus fréquemment scolarisés si l'école est en zone d'éducation prioritaire ou en zone rurale. Malgré cela, l'objectif des 30 % d'enfants de 2 ans scolarisés en éducation prioritaire n'est pas encore atteint dans l'académie, même si l'Aude et les Pyrénées-Orientales s'en rapprochent fortement. Il faut également noter que l'accueil de ces enfants peut se faire tout au long de l'année, en fonction de la date de naissance de l'enfant et de son niveau d'autonomie. Le nombre d'enfants de 2 ans au moment du constat de rentrée est donc fortement sous-évalué. Pour l'année 2016-2017, 500 enfants de 2 ans ont été accueillis en cours d'année.

Le nombre d'élèves par classe est en baisse

Dans les écoles publiques de l'académie, il y a en moyenne 23 enfants par classe (contre 24 à la rentrée 2016), 25 dans les niveaux préélémentaires et 22 du CP au CM2. Les classes ULIS comptent en moyenne 11 élèves par division (cf. tableau 6).

Dans le secteur privé, l'écart est très important en fonction du contrat de l'école. En effet, dans les écoles privées sous contrat, les élèves sont en moyenne 25 par classe (27 pour les préélémentaires et 24 pour les élémentaires) mais les écoles privées hors contrat ne comptent que 14 élèves par classe. Cet écart se vérifie pour l'ensemble des départements, à l'exception de la Lozère qui n'a pas d'école privée hors contrat sur son territoire.

La consigne de dédoublement des classes de CP dans les écoles appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire renforcée a eu un impact sur le dimensionnement des classes. En effet, dans l'ensemble des écoles en éducation prioritaire, les élèves de préélémentaire sont en moyenne 23 par classe, et 20 pour les élèves d'élémentaire. Si on analyse uniquement les classes de CP et CP-CE1 des écoles dites « en REP+ », les classes sont composées de 12 enfants en moyenne, et il n'y a que 3 classes de CP qui ont plus de 20 enfants.

Les élèves ayant été maintenus sont de moins en moins nombreux

Depuis la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (n°2013-595), la consigne nationale est clairement à la réduction du redoublement en primaire, qui « doit être exceptionnel » et utilisé « pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires ». En conséquence, la part d'élèves en retard¹ dans les niveaux élémentaires est passée de 11 % en 2011 à moins de 5 % en 2017.

Les élèves du secteur privé sont toujours moins nombreux à être en retard, mais l'écart s'est réduit entre les secteurs pour n'être plus que de 0,6 point en 2017.

Les élèves de tous les départements redoublent moins, mais l'Aude et les Pyrénées-Orientales ont toujours des taux plus élevés d'élèves ayant 1 an ou plus de retard en 2017. Dans le département de l'Hérault, la baisse des taux de retard est la plus importante (- 7 points dans les écoles publiques entre 2011 et 2017).

Ce sont les élèves de CP qui sont le plus fréquemment maintenus à l'issue de l'année scolaire, 1,3 % d'entre eux entament leur deuxième CP à la rentrée 2017 dans les écoles publiques, mais ils étaient plus de 3 % dans ce cas en 2011. ■

Rectorat de l'Académie de Montpellier

31, rue de l'Université

CS 39004

34064 Montpellier cedex 2

Tel : 04 67 91 47 00

Directeur de la Publication : Armande Le Pellec Muller
Rédacteur en Chef : Gérald Carandante
Rédaction et traitements statistiques :
Florence Lebeaupin
Mise en forme : Philippe Barascut

Toute reproduction de ce document doit faire mention de la source.

Retrouvez toutes nos publications sur le site Internet de l'académie, à l'adresse : <http://www.ac-montpellier.fr/statistiques>

¹ Un élève dit « en retard » est un élève dont l'année de naissance est inférieure à celle de son niveau scolaire. C'est principalement dû à un maintien au cours de sa scolarité. Il ne faut pas confondre le taux d'élèves en retard, qui se cumule d'année en année, avec le taux de redoublement (ou de maintien), qui indique la part d'élèves ayant redoublé dans le niveau où ils se trouvent actuellement.